

Yves BRUN  
Dominique DENIEL  
Frédérique DENIEL-HOSTIOU  
Laëtitia GUILLEMOT  
Paul GUILLOU  
Hubert HENRY  
Pierre-Yves LE CORRE  
Florent MICHEL  
Odile RICOULT  
Mikaël ROCUET  
François RODRIGUEZ

Experts-Comptables  
Commissaires aux comptes

Association LA MARELLE  
3 rue Louis Pasteur  
29390 SCAER

---

**RAPPORTS  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Exercice clos le 31 décembre 2017**

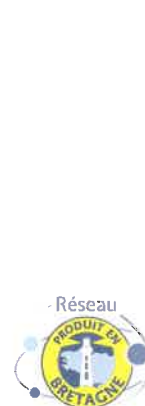
**OUEST CONSEILS QUIMPER**

3 allée François Bazin - CS 23023 - 29334 Quimper Cedex  
Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78 - Email : [contactquimper@ouestconseils.fr](mailto:contactquimper@ouestconseils.fr)

Ouest Conseils Audit - S.A. au capital de 1 257 400 € - R.C.S. QUIMPER 377 180 195

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre Conseil Régional de Bretagne  
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Rennes

VANNES - AURAY - LORIENT - QUIMPER - BREST



## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

---

Aux membres de l'association LA MARELLE,

### ▪ **Opinion**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA MARELLE relatifs à l'exercice 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### ▪ **Fondement de l'opinion**

---

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### ***Observation***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les faits caractéristiques de l'exercice exposés dans l'annexe des comptes annuels.

.../...

#### ▪ **Justification des appréciations**

---

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère approprié des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### ▪ **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

#### ▪ **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

#### ▪ **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

**A QUIMPER, le 9 avril 2018**

**Société OUEST CONSEILS AUDIT  
Commissaire aux Comptes  
Florent MICHEL**



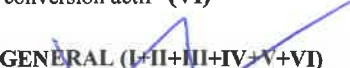
## Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>				
	Frais d'établissement	2 743.28	2 743.28		
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, Brevets et droits similaires	4 893.58	4 893.58		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>Immobilisations corporelles</b>				
	Terrains				
	Constructions	43 461.08	6 204.59	37 256.49	39 430.49
	Installations techniques Matériel et outillage	58 050.74	39 238.96	18 811.78	23 249.30
	Autres immobilisations corporelles	89 327.81	75 588.55	13 739.26	18 779.62
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations mises en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>Total I</b>	198 476.49	128 668.96	69 807.53	81 459.41	
ACTIF CIRCULANT	Comptes de liaison <b>Total II</b>				
	<b>Stocks et en cours</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	<b>Créances (3)</b>				
	Créances usagers et comptes rattachés	75 973.53		75 973.53	103 596.97
	Autres créances	44 116.14		44 116.14	41 475.61
Valeurs mobilières de placement	65 000.00		65 000.00	85 000.00	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	61 844.69		61 844.69	60 193.35	
Charges constatées d'avance (3)	8 984.89		8 984.89	8 548.35	
<b>Total III</b>	255 919.25		255 919.25	298 814.28	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	454 395.74	128 668.96	325 726.78	380 273.69	

  
 SA OUEST CONSEILS AUDIT  
 3 Allée François Bazin  
 CS 23023  
 29334 QUIMPER Cedex

(1) Dont droit au bail  
 (2) Dont à moins d'un an  
 (3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b> 31/12/2017 12	<b>Exercice N-1</b> 31/12/2016 12
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	143 949.20	143 949.20
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	25 265.83-	29 672.31-
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)</b>	18 594.61-	4 406.48
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise :			
Apports	11 250.00	16 250.00	
Legs et donations			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	25 998.22	33 547.87	
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires			
<b>Total I</b>	137 336.98	168 481.24	
	<b>Comptes de liaison</b>		
	<b>Total II</b>		
<b>PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	35 193.99	43 708.99
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	5 000.00	5 000.00
	Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>Total III</b>	40 193.99	48 708.99	
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	15 154.57	14 385.05
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 692.84	22 896.56
	Dettes fiscales et sociales	40 964.42	49 847.04
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	27 837.88	16 495.25
Instruments de trésorerie			
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance	58 546.10	59 459.56
	<b>Total IV</b>	148 195.81	163 083.46
	<b>Quest Conseils Quimper</b> SA QUEST CONSEILS AUDIT 3 Allée François Bazin CS 23023 29334 QUIMPER Cedex Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78		
	Ecarts de conversion passif (V)		
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	325 726.78	380 273.69

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

89 649.71

103 623.90

6 240.08

928.93

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises	10 676.35		10 195.00		481.35	4.72
Production vendue de Biens et Services	156 618.90		155 075.26		1 543.64	1.00
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	502 209.25		525 369.21		23 159.96	4.41
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	31 603.84		10 676.16		20 927.68	196.02
Collectes						
Cotisations	6 408.33		6 079.34		328.99	5.41
Autres produits	16.13		151.94		135.81	89.38
<b>Total I</b>	<b>707 532.80</b>		<b>707 546.91</b>		<b>14.11</b>	<b>0.00</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	152 535.30		162 061.45		9 526.15	5.88
Impôts, taxes et versements assimilés	11 105.70		10 856.13		249.57	2.30
Salaires et traitements	413 524.48		406 103.80		7 420.68	1.83
Charges sociales	135 839.03		120 235.34		15 603.69	12.98
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	13 632.24		11 396.66		2 235.58	19.62
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions	7 484.00		7 257.00		227.00	3.13
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	119.90		305.41		185.51	60.74
<b>Total II</b>	<b>734 240.65</b>		<b>718 215.79</b>		<b>16 024.86</b>	<b>2.23</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>26 707.85</b>		<b>10 668.88</b>		<b>16 038.97</b>	<b>150.33</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

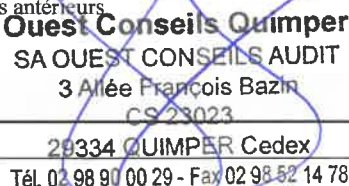
**Quest Conseils Quimper**  
**QUEST CONSEILS AUDIT**  
3 Allée François Bazin  
CS 23023  
29334 QUIMPER Cedex  
Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	1 245.55		1 222.68		22.87	1.87
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	1 245.55		1 222.68		22.87	1.87
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	212.23		292.64		80.41	27.48
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	212.23		292.64		80.41	27.48
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	1 033.32		930.04		103.28	11.10
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	25 674.53		9 738.84		15 935.69	163.63
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 784.16		14 049.10		9 264.94	65.95
Produits exceptionnels sur opérations en capital	7 365.70		5 644.57		1 721.13	30.49
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total VII</b>	12 149.86		19 693.67		7 543.81	38.31
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 069.94		2 920.35		2 149.59	73.61
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
<b>Total VIII</b>	5 069.94		2 920.35		2 149.59	73.61
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	7 079.92		16 773.32		9 693.40	57.79
Impôts sur les bénéfices (IX)						
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	720 928.21		728 463.26		7 535.05	1.03
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	739 522.82		721 428.78		18 094.04	2.51
<b>Solde intermédiaire</b>	18 594.61		7 034.48		25 629.09	364.34
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			2 372.00		2 372.00	100.00
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			5 000.00		5 000.00	100.00
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	18 594.61		4 406.48		23 001.09	521.98


  
**Ouest Conseils Quimper**  
 SA OUEST CONSEILS AUDIT  
 3 Allée François Bazin  
 CS 23023  
 29334 QUIMPER Cedex  
 Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78

## EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
<b>PRODUITS</b>						
Bénévolat	72 241.57		71 575.40		666.17	0.93
Prestations en nature	147 454.47		158 093.18		10 638.71	6.73
Dons en nature						
<b>TOTAL</b>	<b>219 696.04</b>		<b>229 668.58</b>		<b>9 972.54</b>	<b>4.34</b>
<b>CHARGES</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services	66 731.11		76 829.55		10 098.44	13.14
Personnel bénévole	72 241.57		71 575.40		666.17	0.93
Prestations	80 723.36		81 263.63		540.27	0.66
<b>TOTAL</b>	<b>219 696.04</b>		<b>229 668.58</b>		<b>9 972.54</b>	<b>4.34</b>

**Ouest Conseils Quimper**  
SA OUEST CONSEILS AUDIT  
3 Allée François Bazin  
CS 23023  
29334 QUIMPER Cedex  
Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

- Non reconduction de la subvention Erasmus.
- Licenciement pour inaptitude de Madame Miniou.

Ces évènements pèsent sur le résultat d'exploitation de l'association.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Néants

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Changement de méthode**

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Néants

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### Etat des immobilisations

		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	2 743		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	4 894		
Constructions sur sol propre		43 461		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		56 070		11 672
Matériel de transport		48 893		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		40 434		
	TOTAL	188 859		11 672
	TOTAL GENERAL	196 496		11 672

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			2 743	2 743
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			4 894	4 894
Constructions sur sol propre				43 461	43 461
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			9 692	58 051	58 051
Matériel de transport				48 893	48 893
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				40 434	40 434
	TOTAL		9 692	190 840	190 840
	TOTAL GENERAL		9 692	198 476	198 476

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	2 743			2 743
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	4 894			4 894
Constructions sur sol propre		4 031	2 174		6 205
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		32 821	6 418		39 239
Matériel de transport		34 514	3 285		37 799
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		36 035	1 755		37 790
	TOTAL	107 400	13 632		121 032
	TOTAL GENERAL	115 037	13 632		128 669

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	2 174				
Instal.techniques matériel outillage indus.	6 418				
Matériel de transport	3 285				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 755				
	TOTAL	13 632			
	TOTAL GENERAL	13 632			

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	43 709	7 484	15 999		35 194
<b>TOTAL</b>	<b>43 709</b>	<b>7 484</b>	<b>15 999</b>		<b>35 194</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>43 709</b>	<b>7 484</b>	<b>15 999</b>		<b>35 194</b>
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>		7 484	15 999		

### Etat des échéances des créances et des dettes

<u>Etat des créances</u>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	75 974	75 974	
Débiteurs divers	44 116	44 116	
Charges constatées d'avance	8 985	8 985	
<b>TOTAL</b>	<b>129 075</b>	<b>129 075</b>	

<u>Etat des dettes</u>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 248	6 248		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	8 906	8 906		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 693	5 693		
Personnel et comptes rattachés	22 602	22 602		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 362	18 362		
Autres dettes	27 838	27 838		
Produits constatés d'avance	58 546	58 546		
<b>TOTAL</b>	<b>148 196</b>	<b>148 196</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 216			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 754			

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	40 581
<b>Total</b>	<b>40 581</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8
Autres dettes	23 724
Total	23 732

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 985
Total	8 985
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	58 546
Total	58 546

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

#### Valorisation des contributions volontaires

Mise à disposition de personnel : 80 723 €

Frais de personnel technique forfait 25h : 1 550.00 €

Frais divers de personnel : 12 905 €

Frais FRMJC Poste de directeur : 66 268.00 €

Mise à disposition gratuite de biens : 66 731 €

Electricité : 27 138 €

Eau : 2 134 €

Fournitures diverses : 12 332 €

Mises à disposition de locaux : 21 912 €

Maintenance : 760 €

Frais de Télécommunication : 1 644 €

Redevance ordures ménagères : 811 €

La valorisation du bénévolat est effectuée suivant le bareme suivant :

- Fonction Animateur : 13.66 €/heure (y compris charges patronales).

Le nombre d'heures effectuées est de 3 730.

- Fonction Dirigeant (Bénévoles administrateurs) : 40.99 €/heure (y compris charges patronales).

Le nombre d'heures effectuées est de 519.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### **Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 805 euros et correspond au contrôle légal des comptes.

### **- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

#### **Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. La dotation au 31-12-2017 est de 7 484€. Une reprise de provision de 15 999€ a été comptabilisée au 31-12-2017 suite, entre autres, au licenciement évoqué en "Faits caractéristiques de l'exercice" et qui concerne une salariée qui représentait une part non négligeable de la provision.